

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, session 2023, dans l'académie de POITIERS.

Le président de La Rochelle Université,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 17 avril 2023 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de POITIERS, au titre de l'année 2023 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, au titre de l'année 2023, dans l'académie de POITIERS :

Monsieur BERTIN Thomas, ingénieur d'études hors classe, président, Université de Bordeaux, Bordeaux.

Madame JOUTEUX Anne-Laure, ingénieure de recherche de 2ème classe, vice-présidente, Université de Poitiers, Poitiers.

Monsieur BLANCHARD Emmanuel, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université Rennes 2, Rennes.

Monsieur THIBAUT Didier, secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe exceptionnelle, Université de la Rochelle, La Rochelle.

Madame ZECCHINI Sophie, attachée d'administration de l'état, Université de la Rochelle, La Rochelle.

Monsieur AYMARD Stéphane, ingénieur de recherche hors classe, suppléant, Université de la Rochelle, La Rochelle.

Madame TEIXEIRA Marie-Grâce, attachée principale d'administration de l'état, suppléante, Université de la Rochelle, La Rochelle.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à La Rochelle , le 24 avril 2023

Le président
Pour le président et par délégation,
la directrice générale des services adjointe
Jean-Marc Ogier

Cécile O'Brien